



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

peines

Question écrite n° 55764

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les problèmes de récidive. Le projet de loi de réforme pénale en préparation semble très soucieux de résoudre ces problèmes. Sur 500 000 délinquants condamnés, 40 % sont recondamnés dans les huit ans. Ce pourcentage est plus important chez les jeunes. L'une des causes de ce phénomène est à chercher du côté de l'éducation laxiste des parents et des difficultés pour les directeurs d'établissements scolaires à faire respecter leur autorité. Il lui demande donc si les problèmes de sociétés auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés ne sont pas en partie dus à une conception idéalisée de la société et de son fonctionnement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55764

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 3998

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)